

COMITÉ RÉGIONAL ULM NOUVELLE-AQUITAINE

Association déclarée

Siège Social : 19 Place Faubourguet - 33210 Preignac

R.C.S. 825 003 486

(Ci-après, « l'Association »)

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective DU 20 février 2021

L'an deux mille vingt-et-un,

le vingt février,

09 heures et 30 minutes

Les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Monsieur Philippe ARCHAMBAUD préside la séance en sa qualité de Président.

Sont présents :

- AERO-CLUB BASQUE 06411 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Gabriel DARTAGUIETTE ;
- LE VOL DES AIGLES 04008 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Laurent VENET ;
- AEROCLUB DE SAINT JUNIEN 08708 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Patrick DE ROUSIERS ;
- AERO FOCUS - 01702 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Guy BOURASSEAU ;
- VIRAGES - 03305 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur thierry DUPONT ;
- AERO-CLUB DU MEDOC - 03301 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Dominique AUTAIN ;
- VIGEZZI LAURENT - 01731 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Laurent VIGEZZI ;
- L' S EN CIEL ULM - 03321 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Christian SANTINI ;
- AERO-CLUB DU PLATEAU MELLOIS. 07902 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Thierry CHARRIER ;
- ASSO. DES PILOTES ULTRA-LEGERS DES 2 SEVRES 07901 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur André LACOUTURE ;
- AEROCLUB DE BELLAC 08707 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Luc VISSOL ;
- CLUB ULM PERIGUEUX 02420 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Nicolas BOYER ;

- PARAMOTEUR 64.06414 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Jean-Pierre LAVERGNE ;
- BORDEAUX YVRAC AERO CLUB - 03333 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Alain BLASQUEZ ;
- MIROND'AILES - 04711 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Luc BOUCHERAT ;
- ULTRA-LEGERS MARMANDAIS - 04703 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Madame Corinne LINTINGRE ;
- GYRO CLUB ULM CHARENTAIS - 01607 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Pascal MAIRTEHENRY ;
- ULM CLUB MONTMORELIEN - 01606 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Christophe BOREAU ;
- AEROCUB D'ANGOULEME - 01602 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Gerard MARTRON ;
- DELTA PARA CLUB CHARENTAIS - 01601 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Jean-Paul BONNORON ;
- CLUB ULM DE VILLETON - 04702 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur René GOULMY ;
- GARONNA AIRWAYS - 04616 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Thierry LACASSAGNE ;
- CORREZE VOL LIBRE - 01902 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Pierre DELMAS ;
- NORD CHARENTE ULM - 01608 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Jean-François BAILLY ;
- ULM TOCANE SAINT APRE. 02426 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Herve BOUDRY ;
- PERIGORD ULM. 02418 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Jean-Christophe CHARTROULE ;
- LE BOS VOL DEMAIN AILLEURS 02408 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Julien LAVILLEDIEU ;
- AERO-CLUB DU BOCAGE 07911 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Jean-Pascal WIPF ;
- HORN ULM. 08612 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Didier HORM ;
- VOL RETRO - 03337 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Alain ROY ;
- PARAMOTEUR CLUB AQUITAIN - 03317 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Bernard BONNIN ;
- ASSOCIATION DES AILES DE BOIS FLEURY - 01728 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Richard MARTIN ;
- ASSOCIATION DES SPORTS DE L'AIR DU VAL DE BOUTONNE- 017020 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Thierry BOUSSEREAU ;
- CLUB PUYRESSON AIR LOISIRS - 02303 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Andre KEMIC ;
- CORREZE PARAMOTEUR BEYNAT ENVOL - 01907 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Madame Cyndy DUMAIN ;
- COUDERCOPTER. 04012 , dont le siège social est à , agissant en qualité de membre, représentée par Monsieur Pierre COUDER.

Sont également présents :

- VIRAGES - 03305 , représentée par Didier GARCIA ;
- Monsieur Fabrice DEPARDIEU en qualité d'Invité ;

- AERO CLUB D'AIRE-SUR-L'ADOUR 04004 , dont le siège social est à , représentée par Charles-Frederic TRESCASES en qualité d'Invité.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établie une feuille de présence signée par les membres présents et les mandataires des membres représentés .

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts et le règlement intérieur de l'Association ;
- Un exemplaire de la convocation de l'assemblée ;
- Les pouvoirs des membres représentés ;
- L'inventaire de l'actif et du passif au 31/12/2020, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice, arrêtés au même jour;

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été réunie afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Election du Bureau Directeur
 - M . Archambaud Philippe
 - Mme Autain Dominique
 - M. Bailly Jean-François
 - Mme . Boucherat Léa
 - M. Boucherat Philippe
 - M. Boyer Nicolas
 - M . Dartaguiette Gabriel
 - M . Dupont Thierry
 - M . Goulmy René
 - M . Guiberteau Jean-Claude
 - M . Lacassagne Thierry
 - M. Lavergne Jean-Pierre
 - Mme. Lintingre Corinne
 - M . Maitrehenry Pascal
 - M . Santini Christian

* * *

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

Première Résolution : Rapport Moral

Rapport Moral du CRULMNA. 2020

* Action Sécurité des Vols - Forum Sécurité des Vols (5 Forums ont été organisés (le 29 Février à BELLEAC , le 1 et 2 Août à Montpezat , le 6 septembre à St Pierre d'Oléron , le 12 septembre à St Laurent du Medoc

- Formation sortie de positions inusuelles (le 1 et 2 Août à Montpezat sur CAP 20)
- Formation Instructeur (3 Pilotes Multiaxes , 1 Pilotes pendulaire)
- Action REV plus de 119 pilotes ont réalisé un REV cette année cela est un vrais décollage de cette action peut être dû aussi à la sortie de la période de confinement .

* Accès pour tous à la pratique de l'ULM - Les journées féminines (1 brevet multiaxes , 69 vols découverte)

- Les journées jeunes (2 brevets Multiaxes , 1 Para-moteur , 36 vols découverte)
- Les journées personne porteur de handicap (1 brevet multiaxes , des Journées organisées par plusieurs clubs 20 vols découverte)

* Accès à l'Action REV - Tous les pilotes propriétaires ou pilotes club peuvent participer à cette action qui est subventionnée par la FFPLUM , mais aussi par le Comité régional ULM Nouvelle-Aquitaine , cette année nous avons enregistré plus 400% d'augmentation , Cela est sûrement dû au fait que nous sommes restés confinés 3 mois , mais aussi à la simplification de la procédure . Nous sommes passés en 2019 de 20 REV à plus de 119 REV pour 2020.

* Le brevet d'Initiation Aéronautique .- Cette année ,281 vols BIA réalisés par 14 Clubs (Nantillé , Aquar-Aile ,Vol collectif , SSA Gironde , Aéroclub Jonzacais , Vol retro , Aéroclub d'Yvrac , Aéroclub d'Aire / Adour , Aéroclub de st même , Aéroclub d'Ussel , Aéroclub Basque , Aéroclub St Laurent du Medoc

- Le Jour le Plus Long . - 15 bases ont participé de 7 départements et 48 pilotes pour faire 274 étapes et 14478 Km un vraie et grande réussite chaque année nous avons de plus en plus de pilotes et de bases qui se prennent au jeu .

- Le 1 er Club des Ailes de la voie Romaine qui a réalisé 10824 points - Le second Club Delta Aquitaine qui a réalisé 8223 points - Le troisième Club APILUL Usseau qui a réalisé 8129 points La remise des récompenses est faite ce jour .

* Le rallye de la Nouvelle-Aquitaine . Cette année celui-ci à pris le départ de Saucats pour Aire/ l'Aour suivi d'un passage à de Auch puis St Foy la grande et pour terminer à St Laurent du Medoc . - 24 équipages ont participé . Une belle réussite au dire des participants .

* Accès à la pratique de la compétition .

- Malheureusement le début de saison à été perturbé et des compétions régionales ont été annulées , Mais nous avons tout de même des pilotes (3) qui ont participé au championnat de France à Blois du 3 au 15 octobre .

- * Le village des Sports - Cette année le village des sports a été annulé , il a été reporté suite au COVID. Du 15 au 24 Mai 2021 pour une durée de 10 jours . Le simulateur est un vrai plus pour le stand il permet à tous nos visiteurs de se familiariser au pilotage de l'ULM.

* La fête de l'Air . -Malheureusement cette action à été annulée suite au COVID et le Crisa n'a pas voulu la reporter plus tard dans la saison elle sera reproduite en 2021 sur l' aérodrome de Sainte .

* Le Rassemblement des pilotes de la N-A -Cette action à réuni plus de 80 pilotes le 14 juillet à la Réole , un très beau succès pour la 1 er édition . -

* Forum des instructeurs à Talence - Le CRULMNA a organisé un forum afin de discuter sur la nouvelle réglementation mais aussi sur les difficultés rencontrées suite aux conditions sanitaires . Etaient présent la DSAC-ouest avec le sous directeur de la navigation aérienne , la BGTA ,le

responsable de la sécurité des vols nationaux et le représentant des espace aérien national de la FFPLUM .

* Un journée Mécanique pour la N-A -Cette action a réuni plus de 30 pilotes le 29 Août à St JUNIEN , un très beau succès pour la 1^{er} édition. -

* Vols OFFERT aux SOIGNANTS -- Les Clubs de Brive , Égletons et Ussel ont réalisé 48 vols offert aux Soignants le CRULMNA a donner une participation financière à ces vols .

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents ou représentés

Deuxième Résolution : Rapport Financier

Rapport Financier du CRULMNA 2020 (Recettes)

* **Subvention de la FFPLUM (1800 adhérents). = 7824€**

•**Subvention exceptionnelle FFPLUM (Sécurité des Vols). = 1500€**

* **Subvention Région = 8500€.**

* 3000€ Développement de la discipline de l'ULM

* 4000€ Formation Fédérale jeunes , Féminines , Personne porteuse de Handicap ,

* 1500€ Promouvoir la pratique de l'ULM à travers des animations faites sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine

* **Subvention Agence Nationale du Sport = 7500€**

* 750€ Fête de l'Air * 3000€ Correspondants sécurité des vols

* 1000€ Accès à la pratique de l'ULM personnes porteuse de handicaps

* 1500€ Formation dans la cadre du Brevet d' Initiation Aéronautique

TOTAL des Recettes = 25.324€

Rapport Financier du CRULMNA. 2020. (Dépenses)

-Subvention Sécurité des Vols. - = 3482,46€

-Subvention formation 4 Instructeurs / 4 Elèves - = 2800,00€

-Subvention vol découverte jeunes / féminines / REV . - = 3705,00€

-Subvention vols BIA (281 Vols) - = 4215,00€

-Subvention d'accès à la compétition (2 participations) - = 150,00€

-Subvention animations (Jour le + long). . - = 750,00€

-Subvention radio club (Dernier année) - = 1300,00€

-Subvention Rassemblement des pilotes de la N-A. - = 1833,00€

-Subvention Journée Mécanique - = 500,00€

-Frais d'Invitation , - = 2523,21€

-Frais de déplacement - = 4791,70€

-Frais bancaires - = 131,15€

-Frais postaux - = 59,85€

-Frais fournitures de Bureau , matériel de promotion activité ULM - = 1189,48€

-Frais Barnum , remise en état simulateur - = 1915,47€

-Frais d' hébergement et cotisation CROS - = 860,03€

- TOTAL Dépenses = 30.206,35€

Rapport Financier du CRULMNA (Bilan)

*. Recettes. : 25.324€

*. Dépenses : 30.206,35€

*. Solde bancaire au 31 décembre 2020 : Solde 2019 Compte courant (8630,53€) + 25.324€ - 30.206,35€ = **3748,18€**

* Livret A = **5000€**

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents ou représentés

Troisième Résolution : Election du Bureau Directeur

Les 14 candidats (parmi la liste ci-dessous), recoltant le plus de des voix sont élus.

M . Archambaud Philippe Elu 87 voix

Mme Autain Dominique Elu 83 voix

M. Bailly Jean-François Elu 70 voix

Mme . Boucherat Léa Elu 84 voix

M. Boucherat Philippe Elu 75 voix

M. Boyer Nicolas NON Elu 63 voix

M . Dartaguiette Gabriel Elu 82 voix

M . Dupont Thierry Elu 85 voix

M . Goulmy René Elu 86 voix

M . Guiberteau Jean-Claude Elu 82 voix

M . Lacassagne Thierry Elu 85 Voix

M. Lavergne Jean-Pierre Elu 85 voix

Mme. Lintingre Corinne Elu 85 voix

M . Maitrehenry Pascal Elu 77 voix

M . Santini Christian. Elu 87 voix

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15:30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de la Séance.

Président de séance

Philippe ARCHAMBAUD